

LA TRAME
VERTE ET BLEUE
MÉTROPOLITAINE



LE PARCOURS DU FLEUVE

ANNEXE - ÉTAT DE SITUATION
ET DIAGNOSTIC



Décembre 2019

TABLE DES MATIÈRES

1.	SECTEUR OUEST - À L'OUEST DES PONTS : RIVE NORD / BATTURES DE SAINT-AUGUSTIN ET DE CAP-ROUGE	1
2.	SECTEUR OUEST - À L'OUEST DES PONTS : RIVE SUD / BATTURES DE LÉVIS	3
3.	SECTEUR CENTRE - DES PONTS À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES : RIVE NORD / PROMONTOIRE DE QUÉBEC	6
4.	SECTEUR CENTRE - DES PONTS À LA POINTE DE LÉVIS : RIVE SUD / BATTURES ET PROMONTOIRE DE LÉVIS (JUSQU'AU CHANTIER DAVIE)	8
5.	SECTEUR CENTRE - DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES À LA CHUTE MONTMORENCY : RIVE NORD / BATTURES DE BEAUPORT	11
6.	LÉVIS : SECTEUR EST (DES CHANTIERS MARITIMES DAVIE À LA LIMITE EST)	13
7.	SECTEUR EST – DE LA CHUTE MONTMORENCY AU CAP TOURMENTE : RIVE NORD / LA CÔTE DE BEAUPRÉ	16
8.	ÎLE D'ORLÉANS	20
9.	BELLECHASSE	22

1. SECTEUR OUEST - À L'OUEST DES PONTS : RIVE NORD / BATTURES DE SAINT-AUGUSTIN ET DE CAP-ROUGE (CARTE 1)

ÉTAT DE SITUATION

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

Type de milieux

- Milieux humides : marécages, marais dont des marais à scirpe et eau peu profonde;
- Milieux boisés riverains et dans l'escarpement : peuplements feuillus et matures;
- Milieux boisés en zone agricole : érablières;
- Forêt urbaine avec boisés de feuillus matures : érablières, chênaie, peuplement résiduel rare.

Système hydrologique

- Bassin versant du fleuve entrecoupé par les bassins versants de tributaires secondaires : ruisseau des Îlets, rivière des Roches, rivière Charland, cours d'eau Desrochers, rivière du Curé, décharge du lac Saint-Augustin et par le bassin versant de la rivière du Cap Rouge.

Aires protégées

- Trois réserves naturelles : du Marais-Léon-Provancher, des Battures-de-Saint-Augustin-de-Desmaures et de la Station agronomique de l'Université Laval;
- Aires de concentration d'oiseaux aquatiques (îlets Dombourg, Saint-Augustin, île à Gagnon, plage Saint-Laurent, battures de Cap-Rouge);
- Écosystème forestier exceptionnel : parc de la Plage-Jacques-Cartier, secteur du sentier des Grèves;
- Habitat d'une espèce floristique à statut précaire : parc de la Plage-Jacques-Cartier, boisé de Marly;
- Habitat de la salamandre à quatre orteils : boisé du boulevard Neilson.

Autres milieux naturels d'intérêt

- Érablière de la terrasse marine de Saint-Augustin, falaise boisée, secteur de la hêtraie de Saint-Augustin (présence d'un écosystème forestier exceptionnel, EFE), boisé du campus de Saint-Augustin, parc de la Carrière.

Intérêt écologique et reconnaissance

- Battures de Saint-Augustin : secteur de haute valeur écologique abritant des espèces floristiques à statut précaire : cicutaire de Victorin, gentiane de Victorin et ériocaulon de Parker.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

Accès au fleuve

- 7 accès publics existants, dont le parc des Hauts-Fonds, le parc de la Plage-Jacques-Cartier et le sentier des Grèves;
- Pôle d'activités nautiques et site de services : parc nautique de Cap-Rouge;
- Principal site de pêche : embouchure de la rivière du Cap Rouge;
- 2 rampes de mise à l'eau pour embarcations à moteur : station de pompage du chemin Saint-Laurent, parc nautique de Cap-Rouge;
- Présence de deux plages : plage Gagnon et parc de la Plage-Jacques-Cartier identifié aussi comme site de baignade potentielle.

Autres parcs

- Boisés situés en haut de l'escarpement dans Saint-Augustin et Pointe-Sainte-Foy.

Réseaux récréatifs et touristiques

- Route bleue : 2 accès pour la mise à l'eau d'embarcations à rame;
- Sentiers pédestres en bordure du fleuve (entre la rivière du Cap Rouge et les ponts);

- Coulée verte et bleue et interconnexion récréative avec le parc des Sentiers-de-la-Rivière-du-Cap-Rouge (canot, kayak et pêche, sentier pédestre sur 7 km);
- Route verte : corridor du Littoral, en chaussée désignée ou bande cyclable, et situé en haut de l'escarpement à partir du chemin de la Butte dans Saint-Augustin vers l'est
- Chemin du Roy : route touristique patrimoniale

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Contact étroit avec le fleuve et vues sur l'escarpement boisé de Lévis et sur les ponts : parc de la Plage-Jacques-Cartier, sentier des Grèves.

Importance des milieux naturels dans le paysage

- Continuité naturelle de la rive par la présence des battures et encadrement naturel du fleuve par des boisés riverains, dans l'escarpement sur 6 km et en haut du promontoire contribuant à la qualité paysagère du bassin visuel rapproché du fleuve;
- Boisés symboliques de Saint-Augustin et du quartier de Pointe Sainte-Foy.

Intérêt patrimonial et reconnaissance

- Caractère historique du chemin du Roy, partie ouest agricole de Saint-Augustin;
- Tracel de Cap-Rouge : site historique national de génie civil;
- Pont de Québec : monument historique du génie civil international;
- Parc Cartier-Roberval : vestiges de la 1^{ère} colonie française d'Amérique.

PROBLÉMATIQUES

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Protection des milieux naturels d'intérêt en terrain privé :
 - Acquisition de connaissances sur la protection de milieux naturels;
 - Urbanisation et développement résidentiel;
 - Fragmentations des boisés;
- Circulation de VTT dans les battures;
- Stabilisation de terrains riverains et érosion littorale ponctuelle.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

- Faible desserte publique et absence de réseau récréatif pédestre à l'ouest de la rivière du Cap Rouge;
- Accès limité à la Route bleue, à la navigation de plaisance et aux embarcations pour pêcheurs;
- Coupure entre le réseau cyclable et le fleuve à cause de l'escarpement.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Liens visuels limités avec le fleuve;
- Intégration des constructions en bordure du fleuve et en haut de l'escarpement;
- Nuisances visuelles : sablière dans Saint-Augustin-de-Desmaures et ancien dépotoir à neige près du pont Pierre-Laporte.

2. SECTEUR OUEST - À L'OUEST DES PONTS : RIVE SUD / BATTURES DE LÉVIS (CARTE 1)

ÉTAT DE SITUATION

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

Type de milieux

- Milieux résidentiel et commercial à l'approche des ponts;
- Milieux humides : marais intertidaux et eau peu profonde;
- Batture rocheuse à l'anse Ross;
- Escarpement boisé : peuplements feuillus et mélangés;
- Milieux boisés en zone agricole.

Système hydrologique

- Bassin versant du fleuve, en bande étroite interrompue par les bassins versants de tributaires secondaires du ruisseau Couture et de la rivière Aulneuse.

Aires protégées

- Aires de concentration d'oiseaux aquatiques (anse Aubin, îlets Fréchette, anse du Vieux Moulin, pointe Saint-Nicolas, anse Ross, anse Méthot);
- Réserve naturelle de l'Anse-Ross, habitat floristique d'une espèce menacée au Québec, la vergerette de Provencher;
- Servitudes de conservation en terrain privé à l'anse Ross;
- Réserves naturelles reconnues du Polatouche-de-Villieu et du Bois-Barré-de-Villieu (en haut de falaise).

Autres milieux naturels d'intérêt

- Marais intertidaux des battures de Lévis, forêts anciennes du bassin versant de la rivière Aulneuse, boisés des crans rocheux;
- Boisés de valeur écologique élevée : falaises de Saint-Nicolas, boisés dans Roc Pointe dont une prucheraie et une chênaie rouge/érablière à tilleul et chêne rouge et milieux humides de grande valeur.

Intérêt écologique et reconnaissance

- Battures de Lévis et boisés des crans rocheux : secteur de haute valeur écologique;
- Conservation publique et privée de boisés d'intérêt et milieux humides (chênaie, tourbière, cran rocheux) et création de corridors écologiques.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

Accès au fleuve

- 6 accès publics existants, dont l'anse Ross et l'ancien quai Baker;
- 2 rampes de mise à l'eau pour embarcations à moteur : anse Ross, chemin des Pluviers;
- Principaux sites de pêche : anses Ross et Gingras.

Autres parcs

- Quelques petits parcs insérés dans la trame des quartiers de Saint-Nicolas dont le parc Jean-Dumets.

Réseaux récréatifs

- Route bleue avec 5 accès pour la mise à l'eau d'embarcations à rame;
- Réseaux pédestres concentrés dans les parcs et espaces verts;
- Route verte : chaussée désignée sur la route 132.

Pôle récréotouristique

- Mise en valeur de l'agrotourisme le long de la route 132;
- Route des Saveurs dans le secteur Saint-Nicolas.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Contact visuel sporadique avec le fleuve aux accès publics, au belvédère de l'église Saint-Nicolas et au parc Jean-Dumets.

Importance des milieux naturels dans le paysage

- Forte continuité naturelle de la rive par la présence des battures et encadrement naturel du fleuve par des boisés riverains, dans l'escarpement et les crans rocheux contribuant à la qualité paysagère du bassin visuel rapproché du fleuve.

Intérêt patrimonial et reconnaissance

- Quartier ancien du village de Saint-Nicolas : site patrimonial cité (ensemble de 9 bâtiments significatifs).

PROBLÉMATIQUES

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Protection des milieux naturels d'intérêt en terrain privé :
 - Acquisition de connaissances sur la protection de milieux naturels;
 - Pression domiciliaire en bordure du fleuve;
- Circulation de véhicules tout-terrain sur la grève;
- Érosion littorale ponctuelle.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

- Faible appropriation publique en bordure du fleuve;
- Absence d'accès publics au fleuve dans la zone agricole, à l'extrême est du territoire de Lévis;
- Absence de site de services;
- Faible aménagement des sites et majorité de sites exigus de faible capacité;
- Mise en valeur d'anciens quais et de l'histoire locale;
- Absence de réseaux récréatifs pédestres;
- Absence de liens cyclables entre la Route verte et les accès au fleuve.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Très peu de liens visuels publics vers le fleuve;
- Intégration des constructions en bordure du fleuve et en haut de l'escarpement;
- Mise en valeur des abords du pont de Québec.

PARCOURS DU FLEUVE

État de situation

Carte 1

Limites administratives

-  Communauté métropolitaine de Québec
-  MRC
-  Municipalité

Hydrographie

-  Plans et cours d'eau
-  Cours d'eau permanent
-  Plan d'eau d'intérêt naturel et récréatif

Réseau de transport

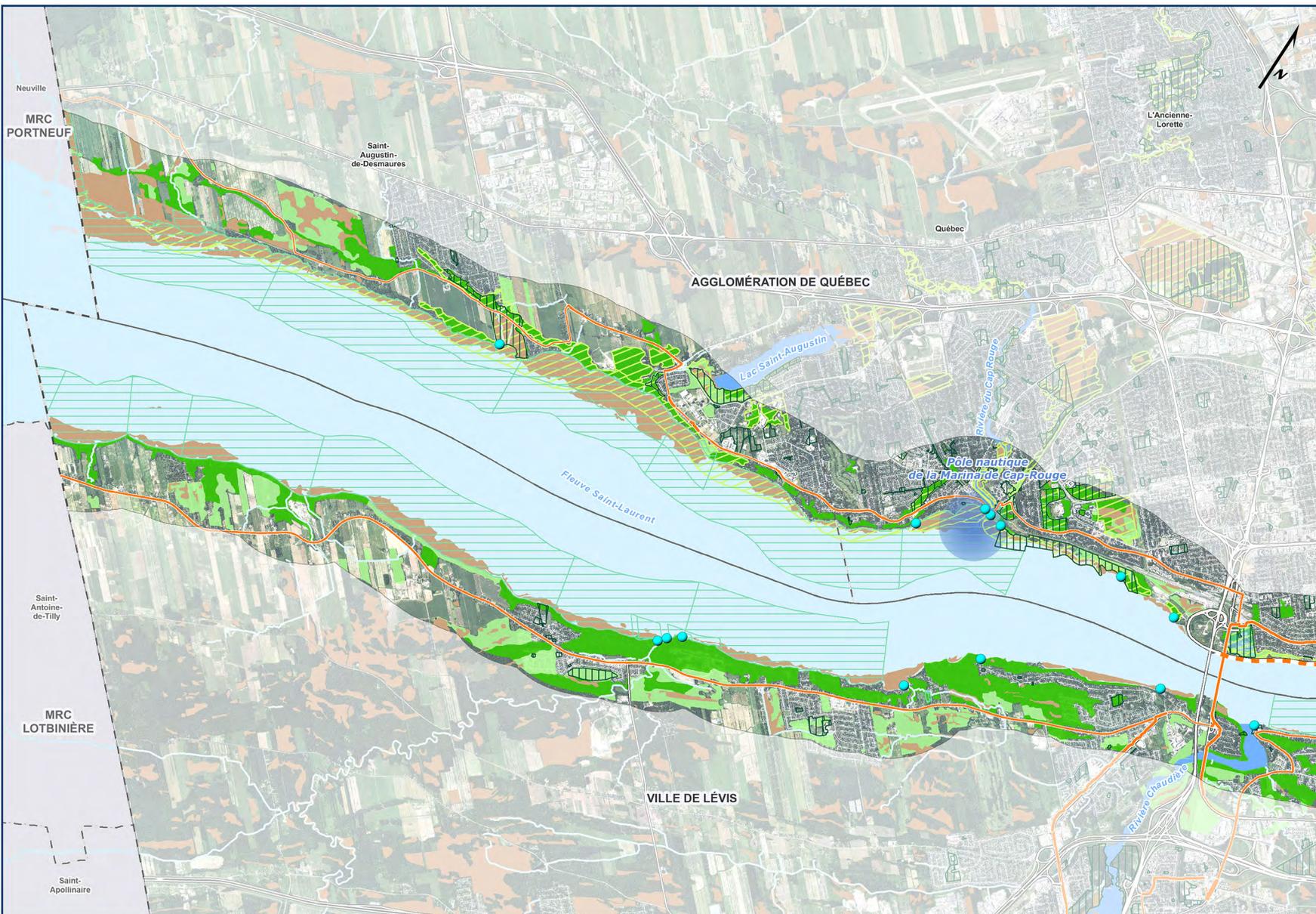
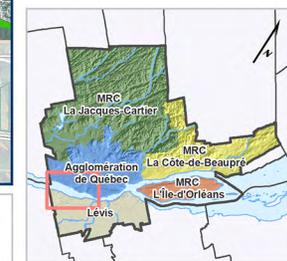
-  Réseau routier principal

Valeur attribuée aux boisés d'intérêt

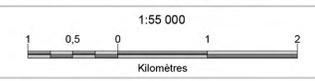
-  Élevée
-  Moyenne à très faible
-  Milieu humide
-  Concentration récréotouristique
-  Milieu naturel d'intérêt de la Ville de Québec
-  Aire protégée désignée
-  Parcs et espaces verts

Réseau cyclable d'intérêt métropolitain

-  Multifonctionnel
-  Piste cyclable
-  Aménagé ou identifié pour les cyclistes
-  Accès publics au fleuve



Sources :
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2011 à 2016
Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPNN), 2012
Carbone Québec, 2015
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), 2016
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), 2016
Ville de Québec, 2014
Ville de Lévis, 2016
Communauté métropolitaine de Québec, 2012 à 2016



Datum et projection
NAD 83, MTM fuseau 7

© Communauté métropolitaine de Québec
Réalisé le 13-06-2016
Nom du document: H:\Geoproj\GIS\Projets_mxd\PMAD\ComitePMAD\AccesFleuveEtatSituation1.mxd

3. SECTEUR CENTRE - DES PONTS À L'EMBOUCHURE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES : RIVE NORD /PROMONTOIRE DE QUÉBEC (CARTE 2)

ÉTAT DE SITUATION

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

Type de milieux

- Milieux urbanisé, commercial, industriel et récréotouristique;
- Milieux humides riverains : marais de l'anse Saint-Michel;
- Milieux boisés dans l'escarpement et en haut du promontoire : peuplements feuillus d'éraiblières, cédrière sèche, vestiges des forêts anciennes aux abords du fleuve (pins blancs et chênes rouges).

Système hydrologique

- Bassin versant du fleuve, en continu des ponts jusqu'à la rive droite de la rivière Saint-Charles.

Aires protégées

- Aucune.

Autres milieux naturels d'intérêt

- Falaise sud du promontoire de Québec secteurs Sainte-Foy-Sillery et du Cap-Blanc, secteur du parc Aquarium du Québec, boisé de Tequenonday, parc de la Falaise, Domaine Cataract, parc du Bois-de-Coulange, parc des Champs-de-Bataille.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

Accès au fleuve

- 14 accès publics existants, dont le bassin Louise et 6 parcs riverains;
- Pôle d'activités nautiques : bassin Louise;
- Principaux sites de services : quai des Cageux, terminal de croisières, bassin Louise;
- 4 quais : quai des Cageux, quai de la traverse Québec-Lévis (lien pédestre et cyclable), quai Chouinard, terminal de croisières;

- Principaux sites de pêche : quai des Cageux, bassin Brown, quai Chouinard, Pointe-à-Carcy et pêche sur glace au bassin Louise de 2013 à 2018;
- Site de baignade potentielle : plage de l'anse au Foulon;
- Une rampe de mise à l'eau publique pour embarcations : rampe de l'anse au Foulon.

Autres parcs

- Grands parcs en haut de l'escarpement desservant les quartiers de Sainte-Foy, Sillery et de Québec.

Réseaux récréatifs et touristiques

- Route bleue avec 3 accès pour mise à l'eau d'embarcations à rame;
- Long réseau pédestre par le corridor du Littoral, sentiers ou trottoirs, des ponts à l'embouchure de la rivière Saint-Charles, en voie d'être connecté au sentier des Grèves vers l'ouest;
- Continuité de sentiers pédestres en haut de l'escarpement par le parc des Champs-de-Bataille, la promenade des Gouverneurs et la terrasse Dufferin;
- Liens pédestres vers les quartiers, entre le fleuve et le haut de l'escarpement, par 4 côtes (trottoir sur rue), le sentier près de la côte Gilmour, l'escalier du cap Blanc et le funiculaire;
- Route verte, corridor du Littoral, piste cyclable du quai des Cageux à la rivière Saint-Charles;
- Connexion cyclable avec le réseau en haut de l'escarpement (côte Ross, piste près de la côte Gilmour).
- Bouclage des réseaux pédestre et cyclable avec la rive sud par le pont de Québec et la traverse;
- Coulee verte et bleue : interconnexions pédestres cyclables avec le parc de la Rivière-Saint-Charles.

Pôles récréotouristiques

- Aquarium du Québec, Vieux-Québec.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Contact visuel étroit avec le fleuve sur de grandes portions de la rive : secteurs de Sillery, du Cap-Blanc et du Vieux-Port, nombreux points d'observation d'intérêt en haut de l'escarpement dans Sillery et Québec, et points de vue exceptionnels à la promenade des Gouverneurs et la terrasse Dufferin.

Importance des milieux naturels dans le paysage

- Encadrement naturel du fleuve par des boisés dans l'escarpement, quasi continus sur près de 10 km, ou en haut du promontoire contribuant à la qualité paysagère du bassin visuel rapproché du fleuve;
- Cap Diamant : site géologique exceptionnel et symbole de la position stratégique de Québec.

Intérêt patrimonial et reconnaissance

- Site du patrimoine mondial de l'UNESCO : Vieux-Québec (ville coloniale fortifiée);
- Sites provinciaux déclarés : sites patrimoniaux de Sillery et du Vieux-Québec;
- Sites fédéraux : Fortifications-de-Québec, Forts-et-Châteaux-Saint-Louis, parc des Champs-de-Bataille.

PROBLÉMATIQUES

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Protection des milieux naturels d'intérêt dans la falaise;
- Artificialisation de la rive par des enrochements et des murs;
- Urbanisation et développements résidentiel et industriel;
- Îlots de chaleur associés aux quartiers du Vieux-Québec, de Limoilou et du port.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

- Mise en valeur de l'anse au Foulon;
- Interconnexion pédestre entre des sites d'intérêt majeurs en haut de l'escarpement;
- Barrière avec les accès et réseaux récréatifs en bordure du fleuve à cause de l'escarpement;
- Lien pédestre et cyclable peu convivial sur le pont de Québec;
- Barrière avec le fleuve dans certains secteurs du port de Québec.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Intégration des constructions en bordure du fleuve et en haut de l'escarpement.

4. SECTEUR CENTRE - DES PONTS À LA POINTE DE LÉVIS : RIVE SUD / BATTURES ET PROMONTOIRE DE LÉVIS (JUSQU'AU CHANTIER DAVIE) (CARTE 2)

ÉTAT DE SITUATION

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

Type de milieux

- Milieux urbanisé, résidentiel, commercial, industriel et récréotouristique;
- Milieux humides : marais intertidaux et eau peu profonde;
- Escarpement boisé : peuplements feuillus et mélangés.

Système hydrologique

- Bassin versant du fleuve de profondeurs variables, interrompu par les bassins versants des rivières Chaudière, Etchemin, à la Scie et du ruisseau Rouge.

Aires protégées

- Aires de concentration d'oiseaux aquatiques (Saint-Romuald, Baribeau, marina de Lévis, anse aux Sauvages et pointe de la Martinière);
- Servitudes de conservation à l'embouchure de la rivière Etchemin.

Autres milieux naturels d'intérêt

- Écosystème forestier exceptionnel (EFE) privé au parc Valero-Les Écartés;
- Boisés de l'escarpement, des crans rocheux de Saint-Romuald, aux abords des rivières Chaudière, Etchemin, à la Scie et du ruisseau Rouge.

Intérêt écologique et reconnaissance

- Battures de Lévis : secteur de haute valeur écologique.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

Accès au fleuve

- 17 accès publics existants au fleuve dont 9 parcs, 3 promenades en rive et le lieu historique national du Canada du chantier A.C. Davie;

- Principaux pôles de services : parc de la Marina-de-la-Chaudière, parc de l'Anse-Tibbits, secteur de la traverse de Lévis, parc Nautique Lévy;
- Principaux sites de pêche : parc de la Marina-de-la-Chaudière, parc du Rigolet, parc du Domaine-Etchemin, parc de la Jetée-Ultramar, parc Nautique Lévy, anse Russel;
- 3 rampes de mise à l'eau dont la rampe de mise à l'eau gratuite de la grève Jolliet;
- Site de baignade potentielle : plage de l'anse Tibbits.

Autres parcs

- Plusieurs petits parcs répartis dans la trame des quartiers de Saint-Romuald et de Lévis, dont la terrasse de Lévis.

Réseaux récréatifs

- Route bleue : 4 accès pour la mise à l'eau d'embarcations à rame;
- Réseaux pédestres : trottoir sur le chemin du Fleuve et piste multifonctionnelle sur le Parcours des Anses;
- Liens pédestres vers le haut de l'escarpement par quelques rues, des côtes et des escaliers;
- Route verte : chaussée désignée sur le chemin du Fleuve et Parcours des Anses avec piste cyclable;
- Boucle du réseau cyclable d'intérêt métropolitain avec la rive nord par le pont de Québec et la traverse;
- Coulée verte et bleue de la rivière Etchemin : lien cyclable en construction et liens pédestres prévus.

Pôle récréotouristique

- Vieux-Lévis dont le secteur de la traverse de Lévis, la terrasse de Lévis et les forts.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Contact visuel étroit avec le fleuve le long du Parcours des Anses, points de vue d'intérêt sur le pont de Québec, le chenal principal du fleuve et le promontoire de Québec;
- Réseau de cinq belvédères en haut de l'escarpement dans le secteur de la traverse de Lévis dont le point de vue exceptionnel à partir de la terrasse de Lévis vers Québec, le château Frontenac, le cap Diamant, la rencontre des chenaux nord et sud du fleuve.

Importance des milieux naturels dans le paysage

- Encadrement du fleuve par des boisés dans l'escarpement, sur les crans rocheux et dans les pentes aux embouchures des rivières contribuant à la qualité paysagère du bassin visuel rapproché du fleuve.

Intérêt patrimonial et reconnaissance

- Sites fédéraux : Forts-de-Lévis, chantier A.C. Davie.

PROBLÉMATIQUES

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Protection des milieux naturels d'intérêt en terrain privé;
 - Acquisition de connaissances sur la protection de milieux naturels
 - Pression domiciliaire en bordure du fleuve, en haut de l'escarpement et sur les crans rocheux;
 - Forte fragmentation des boisés;
- Érosion littorale ponctuelle;
- Îlots de chaleur associés au Vieux-Lévis, secteurs de la traverse, le long du boulevard Guillaume-Couture et des chantiers maritimes Davie.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

- Présence de certains accès publics existants peu valorisés comme les anses dont le potentiel d'intérêt de l'anse Tibbits;
- Coupure avec le fleuve à cause de l'escarpement : liens pédestres et cyclables limités;
- Lien pédestre et cyclable peu convivial sur le pont de Québec.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Intégration des constructions et des équipements industriels;
- Mise en valeur du patrimoine industriel et maritime.

PARCOURS DU FLEUVE

État de situation

Carte 2

Limites administratives

- Communauté métropolitaine de Québec
- MRC
- Municipalité

Hydrographie

- Plan et cours d'eau
- Cours d'eau permanent
- Plan d'eau d'intérêt naturel et récréatif

Réseaux de transport

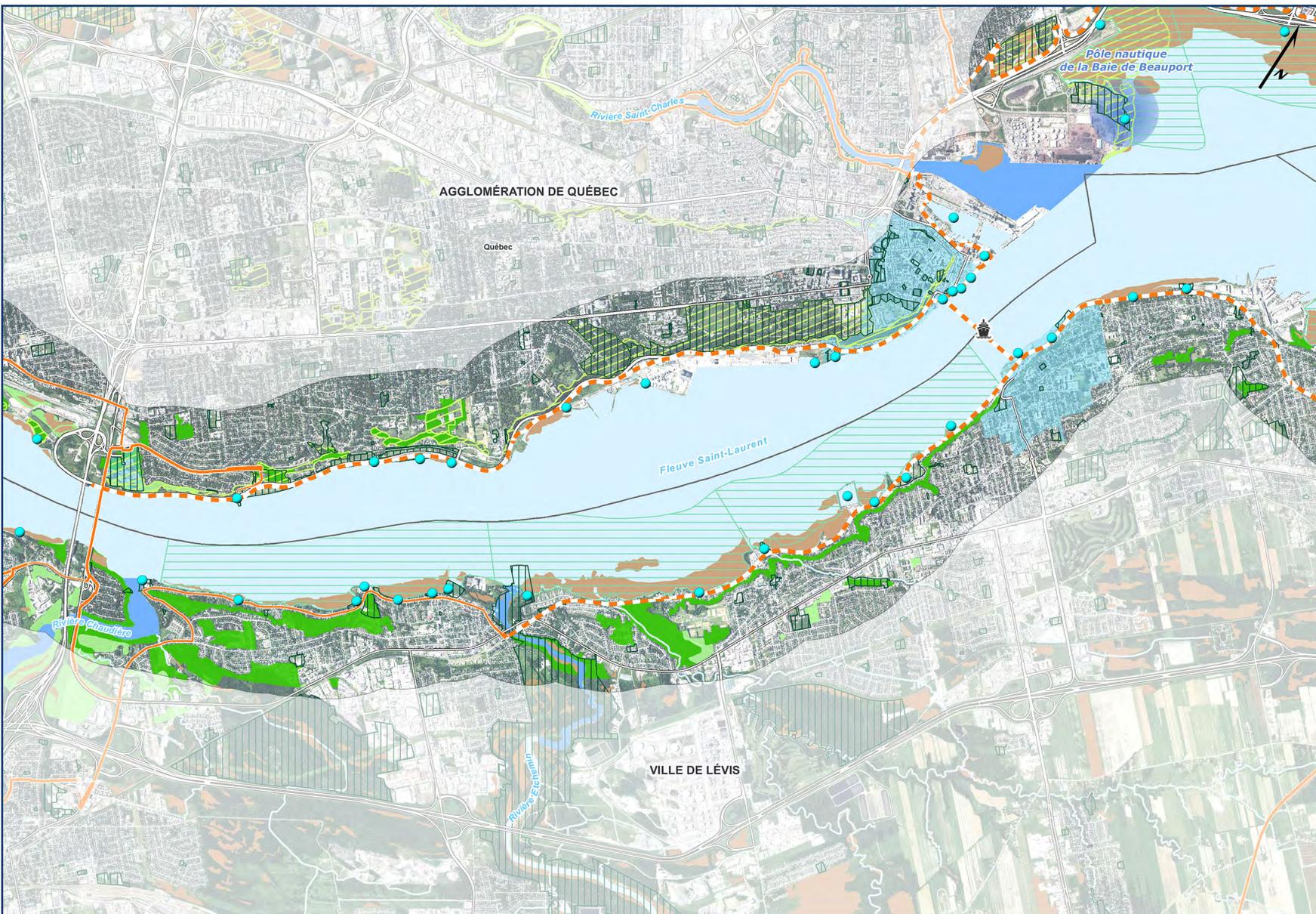
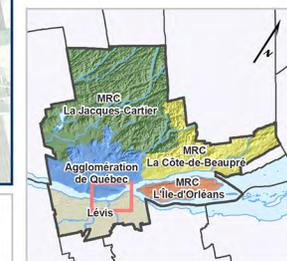
- Réseau routier principal
- Traversier Québec-Lévis

Valeur attribuée aux boisés d'intérêt

- Élevée
- Moyenne à très faible
- Milieu humide
- Concentration récréotouristique
- Milieu naturel d'intérêt de la Ville de Québec
- Aire protégée désignée
- Parcs et espaces verts

Réseau cyclable d'intérêt métropolitain

- Multifonctionnel
- Piste cyclable
- Aménagé ou identifié pour les cyclistes
- Accès publics au fleuve



Sources:
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2011 à 2016
Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN), 2012
Cartes IGN, 2015
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), 2016
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), 2016
Ville de Québec, 2014
Ville de Lévis, 2016
Communauté métropolitaine de Québec, 2012 à 2016



5. SECTEUR CENTRE - DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES À LA CHUTE MONTMORENCY : RIVE NORD / BATTURES DE BEAUPORT (CARTE 3)

ÉTAT DE SITUATION

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

Type de milieux

- Milieux urbanisé, commercial et résidentiel;
- Marais à scirpe et eau peu profonde;
- Milieux boisés résiduels dans la dépression de la rivière Saint-Charles et dans l'escarpement.

Système hydrologique

- Bassin versant du fleuve, encadré côté ouest par les bassins versants d'un tributaire secondaire, le ruisseau du Moulin, et de la rivière Beauport, et à l'est par le bassin versant de la rivière Montmorency.

Aires protégées

- Aires de concentration d'oiseaux aquatiques (plage de Beauport, battures de Beauport, de Montmorency et marais Montmorency).

Autres milieux naturels d'intérêt

- Domaine de Maizerets, parc de la Rivière-Beauport, falaise de Beauport (secteur de la rue Sauriol), étang de la Côte, parc de la Chute-Montmorency (présence de cédrières sèches comme écosystèmes exceptionnels), boisé linéaire sur la rive gauche de la rivière Montmorency.

Intérêt écologique et reconnaissance

- Battures de Beauport : secteur de haute valeur écologique d'importance mondiale pour la grande oie des neiges et le canard noir, et d'importance continentale pour les rassemblements d'oiseaux de rivage et zone d'importance pour la conservation des oiseaux.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

Accès au fleuve

- 3 accès publics existants;
- Pôle d'activités nautiques : Baie de Beauport;
- Site de baignade : Baie de Beauport (été 2016).

Autres parcs

- Au nord de l'autoroute Dufferin-Montmorency : Domaine de Maizerets desservant le quartier de Limoilou et le parc de la Chute-Montmorency.

Réseaux récréatifs et touristiques

- Route bleue : 1 accès à la Baie de Beauport;
- Route verte : lien avec le corridor du Littoral (piste multifonctionnelle, pédestre et cyclable);
- Coulée verte et bleue : interconnexion récréative avec le parc de la Rivière-Beauport.

Pôle récréotouristique

- Parc de la Chute-Montmorency.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Points de vue d'intérêt sur la rencontre des chenaux nord et sud du fleuve, la pointe et le pont de l'île, la chute Montmorency, Québec, le port de Québec et la pointe de Lévis.

Importance des milieux naturels dans le paysage

- Faible encadrement du fleuve par des boisés feuillus dans l'escarpement et très faible encadrement naturel des embouchures des rivières Saint-Charles et Beauport dans le bassin visuel rapproché du fleuve.

Intérêt patrimonial et reconnaissance

- Site provincial déclaré : site patrimonial de Beauport;
- Site provincial classé : site patrimonial de la Chute-Montmorency.

PROBLÉMATIQUES

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Dimension axée sur la protection des milieux naturels fluviaux, mais limitée en relation avec les milieux naturels terrestres;
- Urbanisation, développement résidentiel, zones portuaires et autoroute avec empiètement et remblayage;
- **Présence d'espèces envahissantes** : crabe chinois à mitaines (embouchure de la rivière Beauport);
- Forte artificialisation des rives : enrochement, murs, côte active à l'érosion secteur de la baie de Beauport;
- Îlots de chaleur en bordure du fleuve, associés aux quartiers de Limoilou et de Beauport.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

- Très faible desserte en accès publics au fleuve;
- Accès au fleuve peu aménagés et de faible qualité;
- Agrandissement du port secteur Beauport et agrandissement des effectifs récréatifs à la Baie de Beauport;
- Réaménagement prévu du boulevard Sainte-Anne et lien potentiel avec la bordure fluviale;
- **Importante barrière par l'autoroute Dufferin-Montmorency** avec le fleuve, entre la Baie de Beauport et le Domaine de Maizerets, entre le fleuve et le parc de la Chute-Montmorency;
- **Importante barrière est/ouest par l'autoroute Félix-Leclerc** et les échangeurs du pont de l'île d'Orléans;
- Opportunités de réaménagement des abords du fleuve avec le projet du nouveau pont de l'île.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Intégration des constructions en bordure du fleuve et en haut de l'escarpement;
- Intégration des équipements industriels et portuaires de même que des activités récréotouristiques;
- Mise en valeur de points de vue d'intérêt.

6. LÉVIS : SECTEUR EST (DES CHANTIERS MARITIMES DAVIE À LA LIMITE EST) (CARTE3)

ÉTAT DE SITUATION

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

Type de milieux

- Milieux urbanisé, résidentiel, industriel et agricole;
- Milieux humides : eau peu profonde et marais intertidaux;
- Boisés en zone agricole.

Système hydrologique

- Bassin versant du fleuve de profondeurs variables, interrompu par le bassin versant du ruisseau Lallemand.

Aires protégées

- Aires de concentration d'oiseaux aquatiques (anse aux Sauvages et pointe de la Martinière);
- Servitudes de conservation au parc régional de la Pointe-De la Martinière.

Autres milieux naturels d'intérêt

- Boisés riverains de valeur écologique très élevée et élevée;
- Habitat d'une espèce floristique à statut précaire (gentiane de Victorin);
- Aménagement d'une aire de compensation à l'anse Gilmour.

Intérêt écologique et reconnaissance

- Battures de Lévis (secteur Lauzon), parc régional de la Pointe-De la Martinière et boisés de la zone agricole : secteur de haute valeur écologique.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

Accès au fleuve

- Un accès d'envergure et site de services : parc régional de la Pointe-De la Martinière.

Autres parcs

- Quelques petits parcs insérés dans la trame du quartier, secteur Lauzon.

Réseaux récréatifs

- Route bleue : aucun accès pour la mise à l'eau d'embarcations à rame au parc régional de la Pointe-De la Martinière, mise à l'eau possible à l'anse Gilmour, mais interdiction de stationnement de véhicule;
- Réseau de sentiers pédestres du parc régional de la Pointe-De la Martinière, connecté au Parcours des Anses;
- Route verte : Parcours des Anses en piste multifonctionnelle, pédestre et cyclable, bouclant vers le Parcours Harlaka, et chaussée désignée sur le long de la route 132 vers Bellechasse;
- Pôle récréotouristique : aucun.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Points de vue d'intérêt vers le fleuve;
- Importance des milieux naturels dans le paysage :
 - Encadrement naturel du fleuve par des boisés feuillus le long de la rive, sur la pointe de la Martinière et dans la zone agricole contribuant à la qualité paysagère du bassin visuel rapproché du fleuve;
- Intérêt patrimonial et reconnaissance : aucun.

PROBLÉMATIQUES

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Circulation de véhicules tout-terrain sur la berge;
- Pression domiciliaire en bordure du fleuve et développement industriel;
- Présence d'espèces envahissantes dans le secteur de la Martinière.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

- Peu d'accès public : un seul accès public limité au parc régional de la Pointe-De la Martinière;
- Accès et mise en valeur de l'anse Gilmour;
- Lien avec la Route bleue.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Intégration des constructions en bordure du fleuve et en haut de l'escarpement;
- Mise en valeur du patrimoine maritime.

PARCOURS DU FLEUVE

État de situation

Carte 3

Limites administratives

- Communauté métropolitaine de Québec
- MRC
- Municipalité

Hydrographie

- Plans et cours d'eau
- Cours d'eau permanent
- Plan d'eau d'intérêt naturel et récréatif

Réseaux de transport

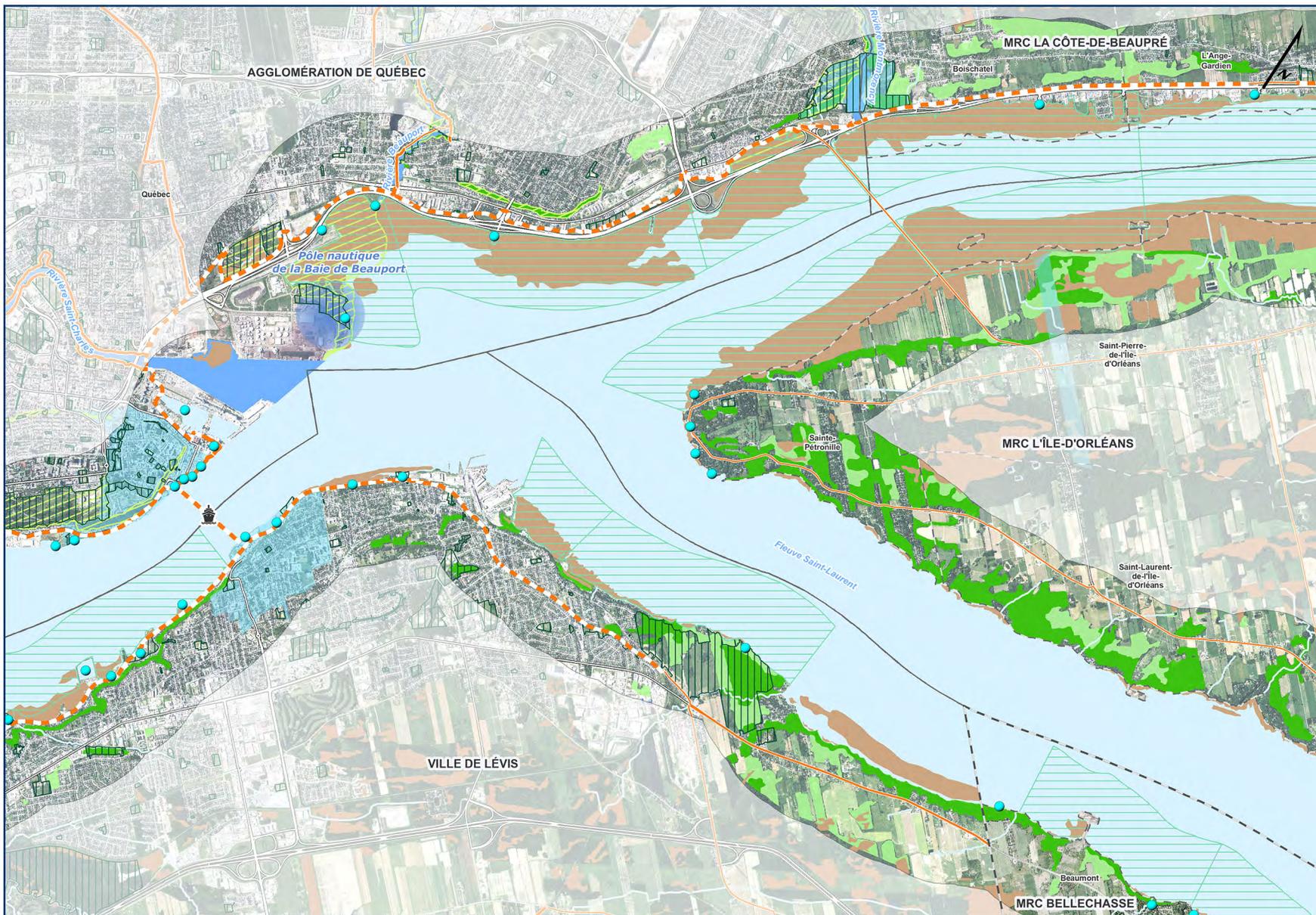
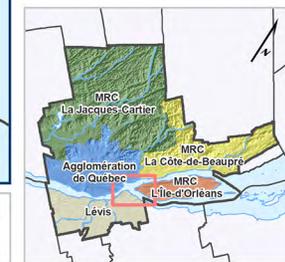
- Réseau routier principal
- Traversier Québec-Lévis

Valeur attribuée aux boisés d'intérêt

- Élevée
- Moyenne à très faible
- Milieu humide
- Concentration récréotouristique
- Milieu naturel d'intérêt de la Ville de Québec
- Aire protégée désignée
- Parcs et espaces verts

Réseau cyclable d'intérêt métropolitain

- Multifonctionnel
- Piste cyclable
- Aménagé ou identifié pour les cyclistes
- Accès publics au fleuve



Sources :
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2011 à 2016
 Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPNN), 2012
 Canada, 2010, 2011 et 2014
 Ministère de l'Environnement et de la Faune (MELF), 2014 et 2016
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), 2016
 Ville de Québec, 2014
 Ville de Lévis, 2014
 MRC Bellechasse, 2010
 Communauté métropolitaine de Québec, 2012 à 2016



Datum et projection
 NAD 83, MTM fuseau 7

© Communauté métropolitaine de Québec
 Révisé le 13-06-2016
 Nom du document: H:\Geoproj\GIS\Projets_mxd\PMAD\ComitePMAD\AccesFleuveEtatSituation3.mxd

7. SECTEUR EST – DE LA CHUTE MONTMORENCY AU CAP TOURMENTE : RIVE NORD / LA CÔTE DE BEAUPRÉ (CARTES 3, 4 ET 5)

ÉTAT DE SITUATION

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

Type de milieux

- Limite orientale des Basses-terres et de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent;
- Rebord des Laurentides méridionales et début de l'estuaire moyen du Saint-Laurent;
- Marais, marécages, eau peu profonde et prairies humides;
- Peuplements forestiers feuillus et mixtes, érablières en zone agricole.

Système hydrologique

- Bassin versant du fleuve entrecoupé et morcelé par plusieurs bassins versants de tributaires secondaires des rivières du Petit Pré, Valin, Cazeau, Le Moyne, du Sault-à-la-Puce, aux Chiens, Sainte-Anne, Marsolet et de plusieurs ruisseaux.

Aires protégées

- Aires de concentration d'oiseaux aquatiques (11 aires continues), de Boischatel au cap Tourmente;
- Réserve naturelle du Sault-à-la-Puce et réserve nationale de faune du Cap-Tourmente (site RAMSAR).

Autres milieux naturels d'intérêt

- Servitudes de conservation en terrain privé à Château-Richer;
- Cédrières sèches de la falaise du parc de la Chute-Montmorency, boisés riverains ou dans l'escarpement à Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré et Beaupré.

Intérêt écologique et reconnaissance

- Marais intertidaux, de Boischatel à Beaupré, particulièrement le marais de Château-Richer, et marais du Cap Tourmente : secteurs de haute valeur écologique. Zone d'importance pour la conservation des oiseaux.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

Accès au fleuve

- 13 accès au fleuve existants;
- Principaux sites d'accès pour des activités nautiques (kitesurf) : parc de l'Anse de Boischatel, quai de Sainte-Anne-de-Beaupré;
- Principaux sites avec services : parc de l'Anse de Boischatel et réserve nationale de faune du Cap-Tourmente;
- Site d'intérêt régional pour l'observation des oiseaux : réserve nationale de faune de Cap-Tourmente;
- 3 rampes de mise à l'eau pour embarcations motorisées (quai Gravel, centre de loisirs Sainte-Anne, embouchure de la rivière Sainte-Anne);
- Zone de chasse contrôlée de Cap-Tourmente et pêche blanche informelle dans Boischatel (seul site régional);
- Autres parcs : parc de la Chute-Montmorency, parc de l'église de Château-Richer, parc de l'église de Beaupré.

Réseaux récréatifs et touristiques

- Route bleue : 6 accès pour la mise à l'eau d'embarcations à rame;
- Sentiers pédestres dans les divers sites publics, le long de la rivière Sainte-Anne avec le sentier Mestashibo et dans la réserve nationale de faune du Cap-Tourmente (lien avec les Sentiers des Caps);
- Route verte : Véloroute Marie-Hélène-Prémont, parcours pédestre et cyclable en chaussée désignée par l'avenue Royale, bouclant avec le circuit Tour du Cap-Tourmente et le Tour de l'Île par le pont de l'île d'Orléans et rejoignant les sentiers de vélo de montagne du Mont-Sainte-Anne;
- Route touristique : route de la Nouvelle-France sur l'avenue Royale.

Pôles récréotouristiques

- Parc de la Chute-Montmorency, basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, secteur du cap Tourmente et de la rivière Sainte-Anne.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Points de vue d'intérêt à partir des accès publics au fleuve et du parc de la Chute-Montmorency sur la chute Montmorency, le pont de l'île, le chenal nord du fleuve, l'île d'Orléans, le cap Tourmente;
- Points de vue exceptionnels dans la réserve nationale de faune de Cap-Tourmente sur l'estuaire.

Importance des milieux naturels dans le paysage

- Encadrement naturel du fleuve par des boisés feuillus le long de la rive du fleuve, dans l'escarpement et dans les pentes à l'embouchure des rivières Montmorency et Sainte-Anne contribuant à la qualité paysagère du bassin visuel rapproché du fleuve.

Intérêt patrimonial et reconnaissance

- Site provincial classé : site patrimonial de la Chute-Montmorency
- Site fédéral : réserve nationale de faune du Cap-Tourmente (site de la Grande ferme).

PROBLÉMATIQUES

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Protection des milieux naturels d'intérêt axée principalement sur les milieux fluviaux;
- Protection de boisés d'intérêt en terrain privé;
- Surbrouillage du marais à scirpe d'Amérique par la grande oie des neiges
- Importance de l'érosion des rives avec près de 70 % de la côte active;
- Urbanisation, développements résidentiel, commercial et industriel : remblayage, empiètement;
- Présence d'espèces envahissantes.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

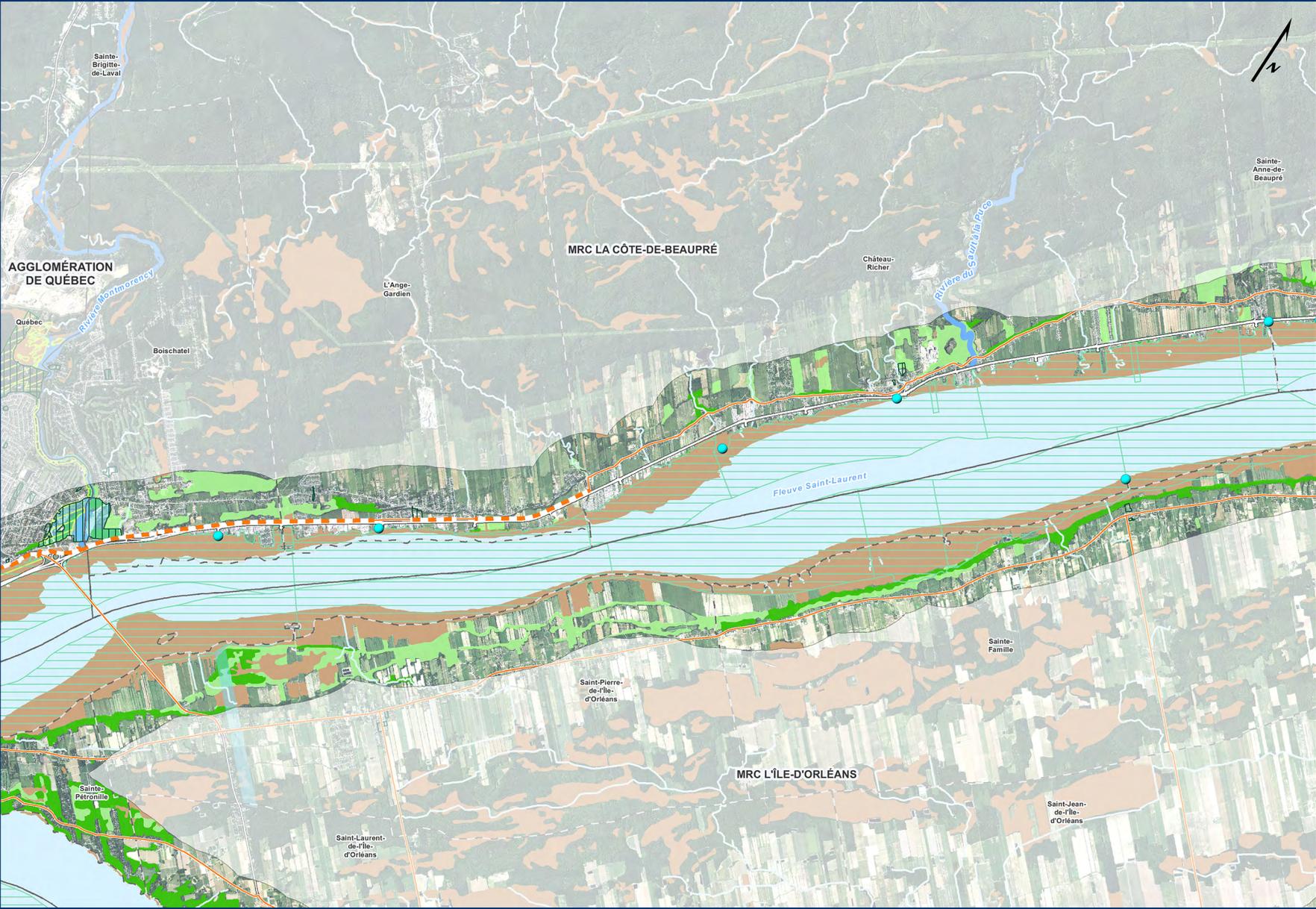
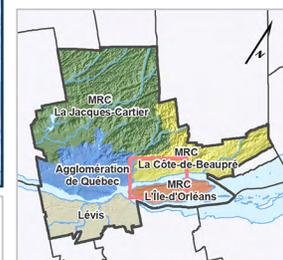
- Majorité d'accès publics au fleuve peu aménagés et mise en valeur du quai de Sainte-Anne-de-Beaupré;
- Importante barrière entre le fleuve et la Véloroute Marie-Hélène-Prémont par le boulevard Sainte-Anne;
- Liens pédestres de l'embouchure de la rivière Sainte-Anne vers le sentier Mestashibo.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Intégration des constructions en bordure du fleuve et en haut de l'escarpement.

PARCOURS DU FLEUVE État de situation Carte 4

- Limites administratives**
- Communauté métropolitaine de Québec
 - MRC
 - - - Municipalité
- Hydrographie**
- Plans et cours d'eau
 - Cours d'eau permanent
 - Plan d'eau d'intérêt naturel et récréatif
- Réseau de transport**
- Réseau routier principal
- Valeur attribuée aux boisés d'intérêt**
- Élevée
 - Moyenne à très faible
 - Milieu humide
 - Concentration récréotouristique
 - Milieu naturel d'intérêt de la Ville de Québec
 - Aire protégée désignée
 - Parcs et espaces verts
- Réseau cyclable d'intérêt métropolitain**
- Multifonctionnel
 - Piste cyclable
 - Aménagé ou identifié pour les cyclistes
 - Accès publics au fleuve



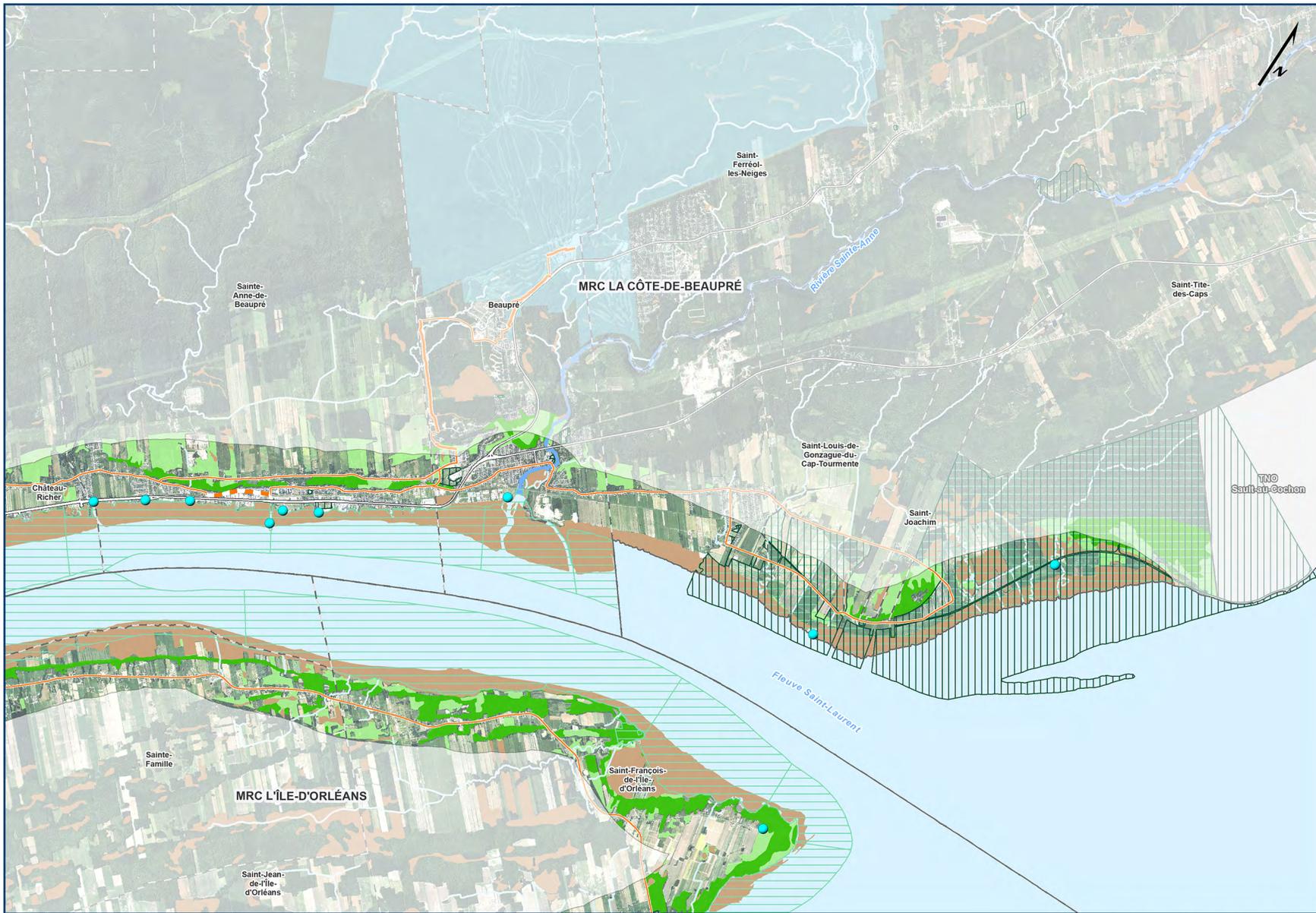
Sources :
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2011 à 2016
 Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FPQPN), 2012
 Canards bleues, 2010
 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), 2016
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), 2016
 Ville de Québec, 2016
 Ville de Lévis, 2016
 Communauté métropolitaine de Québec, 2012 à 2016



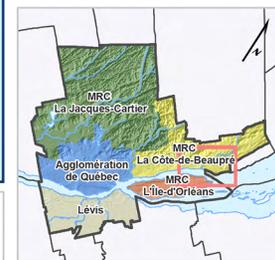
PARCOURS DU FLEUVE

État de situation

Carte 5



- Limites administratives**
- Communauté métropolitaine de Québec
 - MRC
 - - - Municipalité
- Hydrographie**
- Plans et cours d'eau
 - Cours d'eau permanent
 - Plan d'eau d'intérêt naturel et récréatif
- Réseau de transport**
- Réseau routier principal
- Valeur attribuée aux boisés d'intérêt**
- Élevée
 - Moyenne à très faible
 - Milieu humide
 - Concentration récréotouristique
 - Aire protégée désignée
 - Parcs et espaces verts
- Réseau cyclable d'intérêt métropolitain**
- Multifonctionnel
 - Piste cyclable
 - Aménagé ou identifié pour les cyclistes
 - Accès publics au fleuve



Source:
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2013 à 2016
Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQP/N), 2012
Canarda Wildlife, 2013
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), 2016
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), 2016
Communauté métropolitaine de Québec, 2012 à 2016

1:60 000
1 0,5 0 1 2
Kilomètres

Datum et projection
NAD 83, MTM fuseau 7

© Communauté métropolitaine de Québec
Réalisé le 13-06-2016
Nom du document: H:\Geopros\GIS\Projets_mxd\PMAD\ComitePMADAccesFleuveEtatSituation5.mxd

8. ÎLE D'ORLÉANS (CARTES 3, 4, 5 ET 6)

ÉTAT DE SITUATION

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

Type de milieux

- Milieux humides : marais, marécages, eau peu profonde et prairies humides en bordure du fleuve, marais et marécages au centre de l'île;
- Boisés en zone agricole.

Système hydrologique

- Île entièrement incluse dans le bassin versant du fleuve.

Aires protégées

- Aires de concentration d'oiseaux aquatiques (sept aires sur le chenal nord de la côte de l'île d'Orléans);
- Réserve naturelle de Pointe-à-la-Croix;
- Servitude de conservation en terrain privé de la pointe d'Argentenay.

Autres milieux naturels d'intérêt

- Boisés riverains, dans les escarpements et au centre de l'île;
- Écosystème forestier exceptionnel (EFE) constitué de trois forêts rares à Saint-Laurent et Saint-François et d'une forêt refuge à Sainte-Famille.

Intérêt écologique et reconnaissance

- Battures et rives du chenal nord, secteur de haute valeur écologique :
 - Forte concentration de marécages intertidaux à scirpe d'Amérique;
 - Larges zones de sédimentation naturelles (vasières);
 - Batture nord de l'île d'Orléans à valeur écologique « très bonne » et « exceptionnelle »;
 - Zone d'interdiction de pêche et zone d'importance pour la conservation des oiseaux (en partie).

DIMENSION RÉCRÉATIVE

Accès au fleuve

- 13 accès publics au fleuve dont 5 promenades en rive, 2 parcs et espaces verts et 2 sites d'intérêt historique;
- 4 quais dont 3 quais fonctionnels sur le chenal sud, à Saint-Laurent, Saint-Jean et Saint-François;
- 3 rampes de mise à l'eau : promenade Horatio-Walker, quai de Saint-Jean et terminal maritime Saint-Laurent;
- Marais du chenal nord : site important de la région de Québec pour l'observation des oiseaux;
- Principaux sites de services : parc maritime de Saint-Laurent, quai de Saint-Jean et pointe d'Argentenay où se trouve un camping avec piscine.

Autre parc

- Parc des Ancêtres à Sainte-Famille.

Réseaux récréatifs et récréotouristiques

- Route bleue : 8 accès pour la mise à l'eau d'embarcations à rame;
- Trajets pédestres concentrés dans les accès publics, promenades dans les villages particulièrement dans Sainte-Pétronille et possibilité de marche sur les grèves à marée basse;
- Circuit Félix-Leclerc : parcours cyclable en chaussée désignée le long du chemin Royal bouclant avec la côte de Beaupré par le pont de l'île;
- Route touristique : le tour de l'île.

Sites récréotouristiques

- Espace Félix-Leclerc, Manoir Mauvide-Genest et plusieurs attraits.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Points de vue exceptionnels sur Québec, la côte de Beaupré à partir de la pointe de Sainte-Pétronille et sur le cap Tourmente et l'estuaire à partir de la pointe d'Argentenay.
- Importance des milieux naturels dans le paysage
- Encadrement du fleuve par des boisés le long de la rive, dans l'escarpement et sur le coteau des versants contribuant à la qualité paysagère des chenaux nord et sud du fleuve.

Intérêt patrimonial et reconnaissance

- Site provincial déclaré : site patrimonial de l'Île-d'Orléans.

PROBLÉMATIQUES

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Protection de milieux humides et de boisés d'intérêt en terrain privé
 - Acquisition de connaissances sur la protection de milieux naturels;
 - Développement résidentiel et de villégiature;
 - Forte fragmentation des boisés;
- Érosion de la rive nord de l'île avec 25 % de côte active.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

- Très faible desserte en accès publics vers le chenal nord du fleuve;
- Mise en valeur de l'ancien quai de Sainte-Famille;
- Accès à la Route bleue;
- Accès pédestre aux grèves et connaissance des marées;
- Trajet cyclable peu convivial et sécuritaire le long du chemin Royal et par le pont de l'île : projet d'amélioration du circuit cyclable par le MTQ (signalisation et marquage), nouveau pont de l'île.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- Intégration des constructions en bordure du fleuve et en haut de l'escarpement;
- Mise en valeur de points de vue vers le fleuve.

9. BELLECHASSE (CARTE 6)

ÉTAT DE SITUATION

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

Type de milieux

- Zone intertidale de vasières et de marais à scirpe;
- Embouchure de la rivière Boyer;
- Milieux boisés en zone agricole.

Système hydrologique

- Bassin versant du fleuve de largeurs variables, interrompu par le bassin versant principal de la rivière Boyer et par des bassins versants de cours d'eau moins importants comme la rivière Beaumont et les ruisseaux Saint-Claude et de L'Église.

Aires protégées

- Anse de Saint-Vallier : refuge d'oiseaux migrateurs, aires de concentration d'oiseaux aquatiques et servitudes de conservation en terres privées.

Autres milieux naturels d'intérêt

- Milieux humides riverains;
- Habitats riverains d'espèces floristiques à statut précaire : gentiane de Victorin, ériocaulon de Parker et ciculaire de Victorin;
- Habitats d'espèces aviaires à statut précaire : faucon pèlerin, hibou des marais, pygargue à tête blanche;
- Boisés riverains d'intérêt très élevé et élevé.

Intérêt écologique et reconnaissance

- Anse de Saint-Vallier comprenant les secteurs de la pointe de Saint-Vallier et de l'anse Mercier :
 - Considérée d'importance mondiale en raison des importants rassemblements de la grande oie des neiges;
 - Considérée d'importance continentale pour les concentrations d'eiders à duvet;

- Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (embouchure de la rivière Boyer);
- Aire d'alevinage pour plusieurs espèces de poissons, dont l'alose savoureuse et l'éperlan arc-en-ciel.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

Accès au fleuve

- 13 accès publics existants au fleuve, identifiés comme accès primaires, dont 7 parcs et espaces verts et un site d'intérêt historique, le moulin de Beaumont;
- 2 sites avec rampe de mise à l'eau gratuite;
- 3 accès où la baignade est possible, mais sans être encadrée;
- Autre parc : aucun.

Réseaux récréatifs

- Route bleue : 6 accès permettant la mise à l'eau d'embarcations à rame;
- Réseau pédestre : aucune infrastructure piétonne entre les accès sauf dans le cas d'accès situés au cœur des villages de Beaumont, de Saint-Vallier et de Saint-Michel, desservis par des trottoirs;
- Route verte : accotement asphalté le long de la route 132;
- Pôle récréotouristique : aucun.

DIMENSION PAYSAGÈRE

- À partir des accès, plusieurs points de vue d'intérêt sur l'estuaire, l'île d'Orléans et le contrefort des Laurentides, dont des points de vue exceptionnels au quai de Saint-Michel-de-Bellechasse et à la pointe de Saint-Vallier;
- Panoramas exceptionnels sur le fleuve à partir de portions de la route 132 à Beaumont, Saint-Michel-de-Bellechasse et Saint-Vallier.

Importance des milieux naturels dans le paysage

- Encadrement naturel du fleuve par des boisés feuillus le long de la rive, des pointes et des anses, dans la zone agricole contribuant à la qualité paysagère du bassin visuel du fleuve.

Intérêt patrimonial et reconnaissance

- Citation par les municipalités : sites patrimoniaux du moulin de Beaumont, du village de Beaumont et du village de Saint-Michel-de-Bellechasse.

PROBLÉMATIQUES

DIMENSION ÉCOLOGIQUE

- Artificialisation de rives;
- Expansion de terres agricoles : perte de lisières et de boisés;
- Présence d'espèces envahissantes;
- Pressions de développement résidentiel et de villégiature.

DIMENSION RÉCRÉATIVE

- Peu d'accès publics au fleuve et forte privatisation de la bordure fluviale;
- Offre peu développée pour la mise à l'eau d'embarcations;
- Réseau pédestre peu mis en valeur dans les cœurs de village.

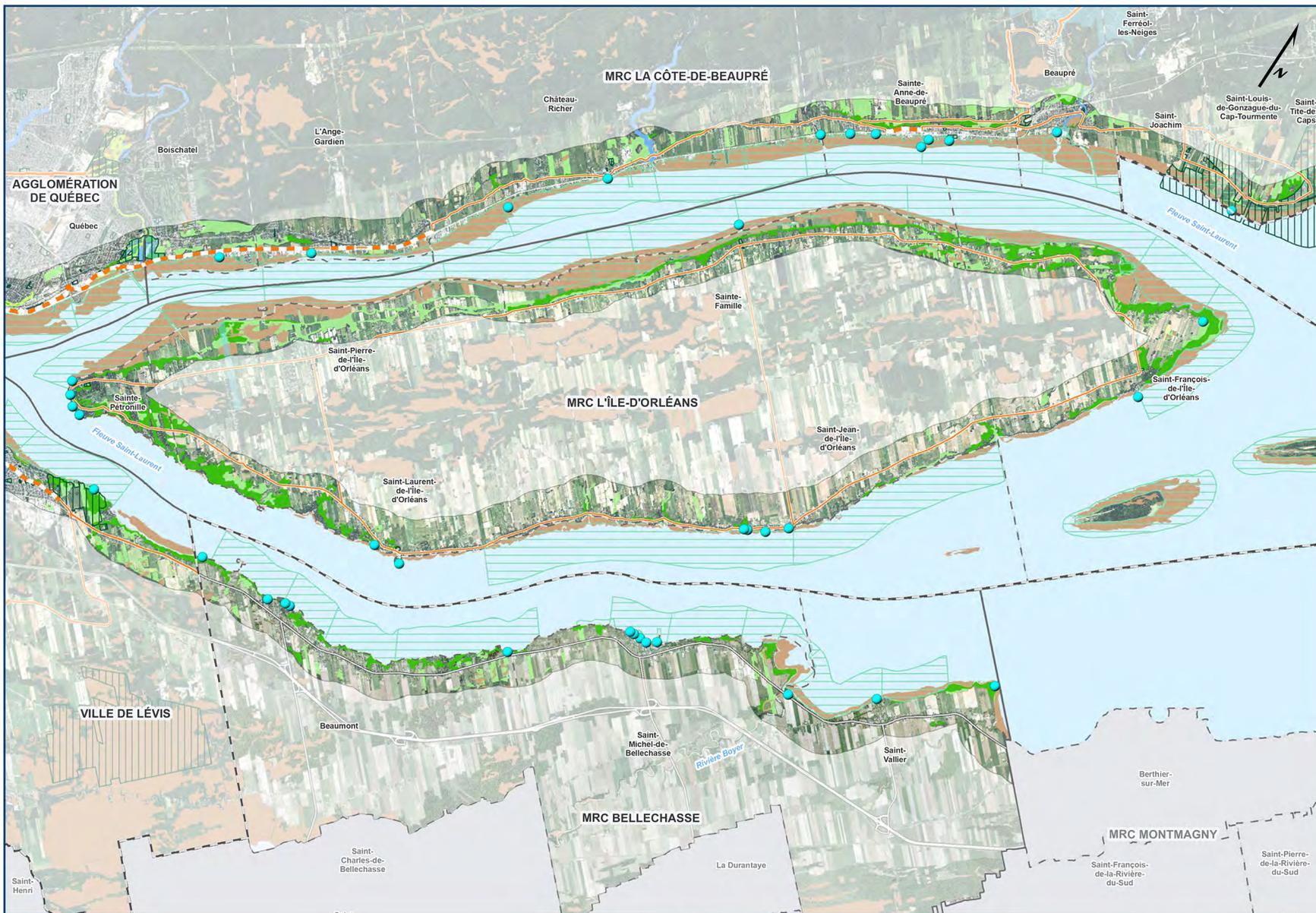
DIMENSION PAYSAGÈRE

- Intégration des constructions en bordure du fleuve;
- Projet par la municipalité de Saint-Michel de désignation de paysage culturel patrimonial concernant les points de vue vers le fleuve et le village de Saint-Michel-de-Bellechasse à partir de la route 132 et de l'autoroute 20.

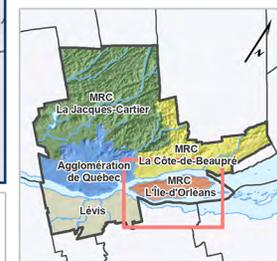
PARCOURS DU FLEUVE

État de situation

Carte 6



- Limites administratives**
- Communauté métropolitaine de Québec
 - MRC
 - - - Municipalité
- Hydrographie**
- Plans et cours d'eau
 - Cours d'eau permanent
 - Plan d'eau d'intérêt naturel et récréatif
- Réseau de transport**
- Réseau routier principal
- Valeur attribuée aux boisés d'intérêt**
- Élevée
 - Moyenne à très faible
 - Milieu humide
 - Concentration récréotouristique
 - Milieu naturel d'intérêt de la Ville de Québec
 - Aire protégée désignée
 - Parcs et espaces verts
- Réseau cyclable d'intérêt métropolitain**
- Multifonctionnel
 - Piste cyclable
 - Aménagé ou identifié pour les cyclistes
 - Accès publics au fleuve



Source:
 Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), 2001 à 2010
 Fonctionnalités géospatiales pour la protection du patrimoine naturel (ESDPN), 2012
 Canards, 2010, 2013 et 2014
 Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), 2014 et 2016
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), 2016
 Ville de Québec, 2014
 Ville de Lévis, 2014
 MRC Bellechasse, 2010
 Communauté métropolitaine de Québec, 2012 à 2016

1:105 000
 1 0,5 0 1 2 3
 Kilomètres

Datum et projection
 NAD 83, MTM fuseau 7

© Communauté métropolitaine de Québec
 Révisé le 15-09-2016
 Nom du document: H:\Geoproj\GIS\Projets_mxd\PMAD\
 ComitePMAD\AccesFleuveEtatSituation6.mxd